Piétonisation des berges de Seine : Le Conseil de Paris adopte le projet

Dossier de

de /> la rédaction de H2o September 2016

Le Conseil de Paris a adopté à une large majorité le projet de piétonisation des berges de Seine rive droite.

Forte du succÃ"s incontesté de la piétonisation de la rive gauche de la Seine, qui a accueilli plus 6 millions de visiteurs en trois ans, Anne Hidalgo, maire de Paris, avait lancé en mai 2015 l'acte II de la reconquête des berges de la Seine. Le Conseil de Paris vient de franchir un pas décisif avec l'adoption, à une large majorité, de la déclaration de projet d'intérà général permettant de piétonniser les voies sur berge rive droite, sur 3,3 kilomÃ"tres, du quai des Tuileries au pont de l'Arsenal. Ce vote historique va permettre une avancée trÃ"s importante pour la santé publique, l'environnement, et pour la qualité de vie des habitants. La piétonisation de la rive gauche de la Seine a en effet permis une diminution en moyenne de 15 % du dioxyde d'azote (NO2), ainsi qu'une forte diminution - de jour comme de nuit - des niveaux de bruit sur les berges au niveau du quai, de 10 dB en moyenne. Tout conduit à penser que des résultats similaires seront atteints grâce à la piétonisation de la rive droite.

Alors que les véhicules motorisés ne circulent plus sur les berges de Seine depuis la rentrée de septembre, les allongements de parcours constatés sont inférieurs à ce que prévoyaient les études d'impact. Ce premier bilan de circulation confirme donc des reports de circulation limités. Malgré une campagne de désinformation virulente, le soutien des Parisiens à cette mesure demeure trÃ"s majoritaire ; d'aprÃ"s les enquêtes effectuées, la poursuite de la reconquête de la Seine serait même souhaitée par prÃ"s d'un automobiliste sur deux.Â

Ville de Paris